



Une fleur en ART pour Val-d'Or

Proposez un emblème floral à la Ville de Val-d'Or

Du 7 au 30 septembre 2010



FICHE D'INSCRIPTION

Nom et prénom:

Téléphone :

Adresse :

Courriel :

Nom de la plante

Nom commun

Nom botanique (si connu)

Intérêt

Flours :

Feuilles :

Propagation

Semis :

Bouture :

Division :

Utilisations spécifiques

Flours séchées :

Médicinale :

Comestible :

Attrait pour la population de Val-d'Or

Votre plante offre-t-elle une représentation symbolique, historique ou culturelle?

Si oui, veuillez donner quelques détails :

Illustration de votre fleur en ART (à joindre)

Conte :

Chanson :

Poème :

Dessin :

Légende :

Autre :



Yvon Lévesque, député
Abitibi - Baie-James - Nunavik - Eeyou
www.yvon-levesque.com

Présentation du concours *Une fleur en ART pour Val-d'Or*



Dans le cadre des activités du 75^e anniversaire de la Ville de Val-d'Or, le comité Embellir Val-d'Or sous l'égide de VVS (*Val-d'Or, ville en santé*) souhaite doter la Ville de Val-d'Or d'un emblème floral. Ce groupe lance une invitation aux citoyens de la ville de Val-d'Or, à tout le personnel enseignant du primaire et du secondaire ainsi qu'aux élèves à participer à ce concours.

L'emblème gagnant servira de véhicule promotionnel pour la grande communauté de Val-d'Or. La population sera invitée par la suite à utiliser cet emblème à des fins d'embellissement des quartiers et de la ville.

Qu'est-ce qu'un emblème floral?

Un emblème floral est généralement tiré de la flore du territoire qu'il représente. La tradition veut que la plante choisie soit populaire et répandue dans toute la région; à cet égard, l'emblème floral diffère des armoiries et des drapeaux, qui ont un caractère plus symbolique. Toute la plante, ou une partie, peut servir d'emblème. Que ce soit la fleur seulement, les feuilles d'un arbre ou son rameau.

Conditions d'identification de l'emblème

- Être indigène, vivace et représentatif de notre région (rivières, forêts, champs) pour sa facilité d'adaptation ;
- Être disponible par graine ou bouture afin d'offrir le choix à la population ;
- Être facile à cultiver et à entretenir tant pour les aménagements privés que pour les aménagements municipaux ;
- Être non nuisible à l'environnement (envahissant, toxique...).



Réalisation de l'emblème floral

Nous encourageons les participants à développer leur créativité afin de donner à l'emblème floral une connotation historique ou symbolique et, représentative de la population de Val-d'Or. Les participants peuvent joindre un texte, une chanson, une histoire, un conte, une légende ou un dessin qui illustre que cette fleur sera « Une fleur en ART pour Val-d'Or ».

Le Québec possède à la fois une fleur et un arbre emblématiques. Certains emblèmes sont adoptés officiellement ou légalement; d'autres sont reconnus de façon non officielle par la population pour des raisons historiques, religieuses ou autres.

Sélection des gagnants



Le grand jury de la Ville de Val-d'Or analysera tous les emblèmes reçus (population et écoles) et retiendra trois (3) finalistes. Ces derniers recevront chacun une caméra numérique. Ces emblèmes seront présentés au conseil municipal qui effectuera le dévoilement du grand gagnant au cours de l'automne; ce grand gagnant se méritera un prix spécial.

Ce formulaire doit être déposé à l'Hôtel de ville de Val-d'Or, 855, 2^e Avenue, au plus tard **le 30 septembre 2010.**

Informations :

Sylviane Mailhot
Agente de communication
Ville de Val-d'Or

Téléphone : (819) 824-9613 poste 2252
Courriel : sylviane.mailhot@ville.valdor.qc.ca
www.ville.valdor.qc.ca